



L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-deux aout à 09 h,  
Le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe VIDAL, Maire.

**Effectif à l'ouverture de la séance :**

**Présents :** Mmes BERLOU, BOFFA, CHAVARDEZ, COUDERC, GAIRE, ROUQUET-TAFANI,  
M. VIDAL, DAMBLEMONT, FERREIRA, GUILLEMET, MONINO, PEGURET, SENAL, SINIBLADI F.

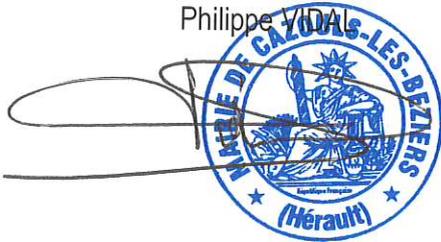
**Absents -Excusés :** M Jean Francois LAMIEL

**Procurations :** Mme AFFRE à Mme COUDERC, M. BACCOU à M. PEGURET, M. DUFILS à Mme BOFFA, M. DEPUY à M. SENAL, M. GRIVEAU à M. DAMBLEMONT, Mme GUARDIA à Mme CHAVARDEZ, M. MARIN à M. MONINO, Mme FORNET à M. MARTIN, Mme ROUX à Mme ROUQUET-TAFANI, Mme SINIBALDI à M. SINIBALDI ; Mme TUCA à Mme GAIRE.

N°	OBJET	VOTE	
		Approuvée	Rejetée
<b>DELIBERATIONS</b>			
131/2024	Régie Municipale d'Electricité : signature garantie de mise en œuvre à l'appel d'offre PPE2 PV Sol, portant sur la réalisation et l'exploitation d'installations de production d'électricité à partir de l'énergie solaire « centrales au sol »	<input checked="" type="checkbox"/>	

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9H55  
Le 22 aout 2024

Le Maire,  
Philippe VIDAL



La Secrétaire de séance,  
Marcelle COUDERC

